

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°2 du 11 janvier 2013

PARTIE TEMPORAIRE
Marine nationale

Texte n°15

ERRATUM

à la décision n° 0-25574-2012/DEF/EMM/PMS du 29 novembre 2012 fixant les formations d'emplois de la marine ouvrant droit à l'indemnité pour services en campagne (2011 - 2012 - 2013).

Du 26 décembre 2012

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à la décision n° 0-25574-2012/DEF/EMM/PMS du 29 novembre 2012 fixant les formations d'emplois de la marine ouvrant droit à l'indemnité pour services en campagne (2011 - 2012 - 2013).

Du 26 décembre 2012

NOR D E F D 1 2 5 2 4 6 1 Z

Texte modifié :

Décision n° 0-25574-2012/DEF/EMM/PMS du 29 novembre 2012 (BOC N° 55 du 21 décembre 2012, texte 34).

Référence de publication : BOC N°2 du 11 janvier 2013, texte 15.

La décision n° 0-25574-2012/DEF/EMM/PMS du 29 novembre 2012 est modifiée comme suit :

Entre-deux barres, « Texte abrogé ».

Au lieu de :

« À compter du 1^{er} juillet 2012 : Décision n° 0-17223-2012/DEF/EMM/PMS du 27 juillet 2012 (BOC N° 40 du 14 septembre 2012, texte 26). » ;

Lire :

« Décision n° 0-17223-2012/DEF/EMM/PMS du 27 juillet 2012 (BOC N° 40 du 14 septembre 2012, texte 26). ».